

Projet référentiel CPP

COMMISSION SCIENTIFIQUE CNPCVD :

- **Référents :**

- MATHONNET Muriel
- DELEUZE Alain

- **Participants :**

- Denis BLAZQUEZ
- Jean-Michel FABRE
- Jean-François GRAVIE
- Hubert JOHANET
- Eric MAGNE
- Christian MAIGNE
- Charles SABBAGH
- Constantin ZARANIS

Bloc 1 : Actualiser les connaissances et compétences

Validation du bloc :

1 : Accréditation validée pendant la période de 6 ans

2 : Réalisation de deux actions parmi les 12 proposées

	Formation	Analyse des pratiques	Gestion des risques	Programme intégré	Action Libre CNP.CVD
1	Validation d'une démarche d'accréditation (dont actions de formation / DPC validées et contrôlées par l'OA) poursuivie pendant la période de 6 ans				Possibilité pour le médecin de proposer une action à valider par le CNP : le CNP jugera après demande de proposition de formation (a priori) ou sur pièce (a posteriori) et devra valider
2	Validation d'actions au titre du DPC publiées par l'ANDPC				
3	Action de formation , à caractère scientifique ou professionnel dispensées par des organismes de formation labélisés QUALIOPI ou figurant sur la liste des OF				
4	Formations diplômantes ou certifiantes organisées par les universités (DU, DIU) cf. annexe 2				
5	Activités d' enseignement délivrées dans le cadre d'une université (maitrise de stage, enseignement, etc.)				
6	Activités de recherche (porteur de PHRC (coordonnateur ou PI) ou participation (PI associé) à des PHRC, des études rétrospectives, des études sur données)				
7	Travaux d' expertise (sociétés savantes, CNP, universités et instituts de formation des professionnels de santé, CHU, instituts de recherche, HAS, ANSM, HCERES)				

Référentiel de certification périodique – CNP.CVD

8	Publications dans des revues référencées à comité de lecture indépendant				
9	Communications orales dans des congrès ou réunions labellisés CNPCVD cf. annexe 3				
10	Participation effective au comité éditorial de revues scientifiques				
11	Activité de relecture (reviewing) pour des journaux nationaux ou internationaux référencés (PUBLON)				
12	Participation à des réunions formalisées de revue bibliographique, de type "journal club"				
13	Participation à des congrès nationaux ou internationaux ou des réunions professionnelles de la spécialité labellisés par le CNP.CVD cf. annexe 3				
14	Autre évènement remplissant le cahier des charges fourni par le CNP.CVD cf. annexe 1				

Traçabilité :

- Accréditation : Certificat d'accréditation couvrant la période
- DPC : Certificat de réalisation de l'action de DPC + programme
- FC : Certificat de réalisation de l'action de formation continue + programme
- DIU / DU : Certificat de formation DIU / DU + programme
- Enseignement : Programme d'enseignement
- Recherche : Certificat de participation à un PHRC, référencement dans Clinical Trials ou attestation de PI fournie par les DRI ou DRCl, industriels
- Travaux d'expertises : Certificat de participation ou ordres de missions
- Publication : liste des publications (pub med), h-score, SIGAPS ou certificat de
- Communication orale : attestation d'acceptation de CO et/ou programme de congrès
- Comité éditorial : certificat de participation
- Congrès : certificat de participation à des congrès ou réunions professionnelles
- Orateur à un congrès national ou international en présentiel : certificat de participation au congrès
- Activité de reviewing : copie de l'activité dans PUBLON

BROUILLON

Bloc 2 : Renforcer la qualité des pratiques professionnelles

Validation du bloc :

1 : Accréditation validée pendant la période de 6 ans

2 : Réalisation de deux actions parmi les 11 proposées

	Formation	Analyse des pratiques	Gestion des risques	Programme intégré	Actions Libre CNP.CVD
1		Validation d'une démarche d' accréditation (déclarations d'EIAS, participations à des RMM validées et contrôlées par l'OA) poursuivie pendant la période de 6 ans			Possibilité pour le médecin de proposer une action à valider par le CNP : le CNP jugera après demande de proposition de formation (a priori) ou sur pièce (a posteriori) et devra valider
2		Actions DPC de GDR, d'EPP ou intégrées publiées par l'ANDPC			
3		Action de formation , à caractère scientifique ou professionnel dispensées par des organismes de formation labélisés QUALIOPI ou figurant sur la liste des OF			
4		Participation à un registre de pratique labellisé par le CNP.CVD			
5		Participation à des RMM			
6		Participation à des RCP			
7		Participation à des CREX			
8		Participation à des STAFF de service			
9		Participation à des activités transversales d'évaluation au sein de l'établissement (ISO, certification, APP, vigilance, protocoles, analyses de parcours de soins, patient traceur, CLIN, CLUD, CLAN, IQSS, etc.)			
10		Participation à l'élaboration de recommandations professionnelles (sociétés savantes, institutions)			
11		Participation à des instances de sociétés savantes, clubs, organismes agréé, CNP (conseil d'administration, bureau, commissions)			

Traçabilité :

- Accréditation : Certificat d'accréditation couvrant la période
- DPC : Certificat de réalisation de l'action de DPC + programme
- FC : Certificat de réalisation de l'action de formation continue + programme
- Autres : Justificatif de participation aux activités transversales de l'établissement, aux instances ou commissions concernés.

Bloc 3 : Relation patients

Validation du bloc :

1 : Accréditation validée pendant la période de 6 ans

2 : Réalisation de deux actions parmi les 9 proposées

	Formation	Analyse des pratiques	Gestion des risques	Programme intégré	Actions Libre CNP.CVD
1	Validation d'une démarche d' accréditation (actions relation patient organisées et contrôlées par l'OA) pendant la période de 6 ans				Possibilité pour le médecin de proposer une action à valider par le CNP : le CNP jugera après demande de proposition de formation (a priori) ou sur pièce (a posteriori) et devra valider
2	Action DPC de Formation, de GDR, d'EPP ou intégrées sur la thématique « relation patient » publiée par l'ANDPC				
3	Action de formation « relation patient » dispensées par des organismes de formation labélisés QUALIOPi ou figurant sur la liste des OF				
4		Programmes patients (éducation thérapeutique, e santé, ...)			
5		Programme patient-traceur			
6		Evaluation des fiches d'information patient			
7		PROMs			
8		PREMs			
9		Enquête de satisfaction annuelle cf. annexe 5			

Traçabilité :

- Accréditation : Certificat d'accréditation couvrant la période
- DPC : Certificat de réalisation de l'action de DPC + programme
- FC : Certificat de réalisation de l'action de formation continue + programme
- Autres activités : certificats et tests d'évaluation et résultats d'enquêtes
- Feuille de présence aux activités des Commissions Qualité/Gestion des Risques ou des Commissions des Usagers des établissements

Référentiel de certification périodique – CNP.CVD

Bloc 4 : Mieux prendre en compte la santé personnelle

Validation du bloc :

1 : Accréditation validée pendant la période de 6 ans

2 : Réalisation de deux actions parmi les 9 proposées

	Formation	Analyse des pratiques	Gestion des risques	Programme intégré	Actions Libre CNP.CVD
1	Validation d'une démarche d' accréditation (actions santé du professionnel organisées et contrôlées par l'OA) pendant la période de 6 ans				Possibilité pour le médecin de proposer une action à valider par le CNP : le CNP jugera après demande de proposition de formation (a priori) ou sur pièce (a posteriori) et devra valider
2	Actions DPC de Formation, de GDR, d'EPP ou intégrées sur la thématique « santé du professionnel » publiée par l'ANDPC				
3	Actions de formation « santé du professionnel » dispensées par des organismes de formation labélisés QUALIOP1 ou figurant sur la liste des OF				
4	DIU « soigner les soignants » cf. annexe 2				
5		Auto-évaluation de l'état de santé et identification de points de difficultés et mise en place de mesures préventives Cf. annexe 6			
6		Autotests CFAR et identification de points de difficultés et mise en place de mesures préventives			
7		Programme de prévention en santé (calendrier vaccinal, dépistages)			
8	Formation à la radioprotection				
9			Visite médicale régulière (tous les 2 ans)		

Traçabilité :

- Accréditation : Certificat d'accréditation couvrant la période

Référentiel de certification périodique – CNP.CVD

- DPC : Certificat de réalisation de l'action de DPC + programme
- FC : Certificat de réalisation de l'action de formation continue + programme
- Auto-évaluations : certificat de participation
- Autres : certificat médical

BROUILLON

Table des annexes

Annexe 1 : FICHE-TYPE en vue d'une inscription dans un référentiel de certification : description de l'action et évaluation.....	10
Annexe 2 : Liste des DIU labellisées par le CNP.CVD	11
Annexe 3 : Liste des congrès et réunions professionnelles labellisées par le CNP.CVD	12
Annexe 4 : Liste des registres labellisés par le CNP.CVD	13
Annexe 5 : Enquête de satisfaction annuelle patient	14
Annexe 6 : Auto-évaluation de l'état de santé	15

BROUILLON

Annexe 1 : FICHE-TYPE en vue d'une inscription dans un référentiel de certification : description de l'action et évaluation

INTITULÉ DE L'ACTION :			
CNP.CVD mailto:cnpcvd@gmail.com	ORGANISME PROPOSANT L'ACTION :	CONTACT :	COORDONNÉES :
DESCRIPTION D'UNE ACTION PROPOSÉE EN VUE D'UNE INSCRIPTION DANS UN RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION		ESPACE ÉVALUATION RÉSERVÉ AU CNP.CVD	
Critères généraux et méthodologiques	Arguments de l'organisme prestataire	Pondération	Observations
Action relevant du champ d'activité de la spécialité		<input type="checkbox"/> Satisfait <input type="checkbox"/> Partiellement satisfait <input type="checkbox"/> Non satisfait	
Adéquation aux méthodes de la HAS		<input type="checkbox"/> Satisfait <input type="checkbox"/> Partiellement satisfait <input type="checkbox"/> Non satisfait	
Adaptation aux professionnels spécialistes en chirurgie viscérale et digestive		<input type="checkbox"/> Satisfait <input type="checkbox"/> Partiellement satisfait <input type="checkbox"/> Non satisfait	
Qualification et les compétences des concepteurs, formateurs et modérateurs mettant en œuvre les actions		<input type="checkbox"/> Satisfait <input type="checkbox"/> Partiellement satisfait <input type="checkbox"/> Non satisfait	
Critères scientifiques et pédagogiques	Arguments de l'organisme prestataire		
Identification des objectifs scientifiques et pédagogiques		<input type="checkbox"/> Satisfait <input type="checkbox"/> Partiellement satisfait <input type="checkbox"/> Non satisfait	
Critères éthiques et d'indépendance	Arguments de l'organisme prestataire		
Mise en œuvre indépendante de toute influence financière directe		<input type="checkbox"/> Satisfait <input type="checkbox"/> Partiellement satisfait <input type="checkbox"/> Non satisfait	
Déclaration d'intérêts des concepteur, intervenant ou modérateur d'action transmise et examinée par le CNP		<input type="checkbox"/> Satisfait <input type="checkbox"/> Partiellement satisfait <input type="checkbox"/> Non satisfait	
Critères d'information et d'évaluation	Arguments de l'organisme prestataire		
Modalités de d'évaluation prenant en compte les appréciations (positives ou négatives) des parties prenantes (bénéficiaires, financeurs, équipes pédagogiques)		<input type="checkbox"/> Satisfait <input type="checkbox"/> Partiellement satisfait <input type="checkbox"/> Non satisfait	
COMMENTAIRES DU CS ET DÉCISION :			

NB : Pondération CNP.CVD : Critères : Satisfait / Partiellement satisfait / Non satisfait

La « non-satisfaction » à au moins un critère ou trois critères « partiellement satisfait » fera l'objet d'un rejet après demande de complément.

Annexe 2 : Liste des DIU labellisées par le CNP.CVD

Le Conseil d'Administration réuni le XX/XX/XXXX du Conseil National Professionnel de Chirurgie Viscérale et Digestive labellise les **Diplôme Inter-Universitaires** suivants comme satisfaisant au **Bloc 1 « Actualiser les connaissances et compétences » - Critère 4** :

Mentions autorisées à tous les médecins

- **Expertises Médico-légale** (DIU) Université de Paris et Sorbonne Université
- **Expertises en accidents médicaux** (DIU) Amiens, Angers, Besançon, Bordeaux, Dijon, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Montpellier, Nancy, Nantes, Nice, Paris V, Poitiers, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg et Toulouse
- **Soigner les soignants** (DIU) Paris VII et Toulouse III + **Validation bloc 4 – Critère 4**

Mentions autorisées en fonction de la qualification du médecin de spécialiste ou de compétence

- **Chirurgie cancérologique digestive** (DIU) Lille, Montpellier, Rouen et Strasbourg
- **Chirurgie colo-proctologique** (DIU) Rouen, Marseille, Paris VI
- **Chirurgie Endocrinienne et Métabolique** (DIU) Aix-Marseille, Lille, Lyon I et Paris VI
- **Chirurgie de l'obésité** (DIU) Nantes, Lille, Nice, Paris
- **Chirurgie Robotique** (DIU) Nancy, Strasbourg, Montpellier
- **Coelio-Chirurgie** (DIU) Bordeaux, Brest, Clermont-Ferrand, Lille, Limoges, Lyon, Saint-Etienne, Nice, Paris VI et XI, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse et Tours
- **Pancréatologie médico-chirurgicale** (DIU) Paris V et VII
- **Proctologie** (DIU) Bordeaux, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lille, Lyon, Montpellier, Nancy, Nice, Paris V, Rennes, Saint-Etienne et Toulouse)
- **Explorations Fonctionnelles digestives** (DIU) Bordeaux, Clermont-Ferrand, Lille, Lyon et Tours
- **Endoscopie digestive interventionnelle** (DIU) Aix-Marseille II, Amiens, Angers, Bordeaux II, Grenoble, Lille, Lyon, Nancy, Paris V (Necker) et Paris XI, Poitiers, Rennes, Strasbourg et Toulouse
- **Chirurgie Pariétale** (DIU) Reims, Paris, Dijon, Lyon, Strasbourg
- **Carcinose péritonéale** (DIU) Lyon, Paris
- **Pelvi-Périnéologie** (DIU) Paris-Saclay, Nancy, Strasbourg, Poitiers

Annexe 3 : Liste des congrès et réunions professionnelles labellisées par le CNP.CVD

Le Conseil d'Administration réuni le XX/XX/XXXX du Conseil National Professionnel de Chirurgie Viscérale et Digestive labellise les **manifestations** organisées par les sociétés, services hospitalo-universitaires, associations et clubs suivants comme satisfaisant au **Bloc 1 « Actualiser les connaissances et compétences » - Critères 8 et / ou 11** :

Congrès organisés par les Sociétés savantes, Clubs, Associations représentatives de la spécialité :

- Association de Chirurgie Hépato-Biliaire – ACHBT
- Association Française de Chirurgie – AFC
- Association Francophone de Chirurgie Endocrinienne – AFCE
- Fédération de Chirurgie Viscérale et Digestive – FCVD
- Groupe de Recherche en Chirurgie du Rectum – GRECCAR
- Société Française et Francophone de Chirurgie de l'Obésité et Maladies Métaboliques – SOFFCO.MM et SOFFCO Jeunes
- Société Française de Chirurgie Digestive – SFCD
- Société Française de Chirurgie Endoscopique - SFCE
- Société Française de Chirurgie Pariétale – Club Hernie – SFCP-CH
- Journée annuelle RENAPE – (BIG-RENAPE)
- Journée Francophone des Maladies Péritonéales Primitives et Métastatiques – BIG RENAPE
- Journée GRECCAR (Groupe de Recherche sur le Cancer Colo-Rectal)
- Groupe d'Étude Thérapeutique des Affections Inflammatoires du Tube Digestif Chirurgical – GETAID CHIR
- Société Nationale Française de Colo-Proctologie (SNFCP)

Congrès ou journées de formation, organisés par des équipes ou des Services de chirurgie :

- Service de chirurgie digestive de l'Hôpital Saint-Antoine
- Services de chirurgie digestive Bichat-Beaujon-Mourier
- Service de chirurgie digestive du CHU de Nice
- Service de chirurgie digestive du CHU de Bordeaux

Congrès organisés par des Société Savantes internationales :

- American College of Surgeons – ACS
- American Society of Clinical Oncology – ASCO
- European Association of Endoscopic Surgery – EAES
- International Federation for the Surgery of Obesity and Metabolic Disorders – IFSO
- Society of American Gastrointestinal and Endoscopic Surgeons – SAGES
- International Congress European Hernia Society – EHS
- European Surgical Association – ESA
- International Hepato-Pancreato Biliary Association (IHPBH)
- European Society for Surgical Oncology – ESSO
- ISSPP Congress – BIG RENAPE
- PSOGI Congress – BIG RENAPE
- European Society of Endocrinology Surgery – ESES
- American Association of Endocrine Surgeon - AAES

Annexe 4 : Liste des registres labellisés par le CNP.CVD

Le Conseil d'Administration réuni le XX/XX/XXXX du Conseil National Professionnel de Chirurgie Viscérale et Digestive labellise les **registres** suivants comme satisfaisant au **Bloc 2 « Renforcer la qualité des pratiques professionnelles » - Critère 4** :

Le professionnel devra choisir son activité dans la liste des promoteurs ci- dessous :

- Programme APOLLO : reprises non programmées (FCVD)
- Registre hernies (Club hernie)
- Registre chirurgie bariatrique (SOFFCO)
- Registre GRACE (RAC)
- Registre de chirurgie pariétale (SFCP-CH)
- Registre RENAPE – Cancers Rares INCA
- Registre BIG RENAPE
- Registre CNP-CVD
- Registre EUROCRINE

Il est nécessaire de prévoir un document rédigé par le promoteur du registre, qui décrit précisément les conditions de réalisation, d'organisation et de fonctionnement du registre.

Traçabilité : certificat de participation délivré par le responsable du registre

Annexe 5 : Enquête de satisfaction annuelle patient

Pour valider cette activité, vous devez réaliser une évaluation annuelle individuelle de votre relation avec les patients par le biais d'un questionnaire à faire remplir par 10 patients consécutifs.

	Oui	Non	Non Concerné.e
Mon chirurgien m'a toujours parlé dans un langage que je comprends facilement			
Mon chirurgien est resté patient avec moi quand je ne comprenais pas ce qu'il m'expliquait			
Mon chirurgien m'a encouragé à parler de mes inquiétudes et y a porté de l'attention			
J'ai été informé.e des suites attendues de mon intervention et des délais prévisibles pour reprendre mon travail			
J'ai compris l'information que m'a donné mon chirurgien avant l'opération			
Mon chirurgien a pris en compte mes douleurs après mon intervention			
Mon chirurgien a pris en compte l'impact que cette intervention et mon handicap postopératoire ont eu sur mon moral			
Mon médecin traitant a été informé par mon chirurgien de ma prise en charge chirurgicale régulièrement			
Je suis satisfait.e de la disponibilité de mon chirurgien quand j'ai besoin de lui parler			
Je suis satisfait.e du temps qui m'a été accordé lors des différentes consultations avec mon chirurgien			
J'ai eu connaissance de l'ensemble de l'équipe chirurgicale qui assurerait mon suivi			
J'ai eu connaissance de l'anesthésiste-réanimateur qui s'occuperait de mon intervention			
J'ai le sentiment d'avoir été pris en charge par une équipe médicale et paramédicale structurée			

Annexe 6 : Auto-évaluation de l'état de santé

Selon la définition de l'OMS, la santé personnelle peut se définir comme « un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ».

L'obtention du meilleur état de santé est le résultat de différentes composantes dont les dimensions sont personnelles, sociales et sociétales, avec notamment une dimension professionnelle en lien avec les modes d'exercice et les activités.

Cet auto-questionnaire a pour vertu première de sensibiliser les professionnels à l'importance pour eux et aussi pour leurs patients, d'être attentifs à leur état de santé.

Au-delà, il vise par les actions mises en œuvre, à maintenir ou améliorer leur état de santé, à prévenir les altérations tant sur le plan psychique que somatique et par là-même, à conserver leurs aptitudes professionnelles.

BROUILLON